

Réf: Dossier 281578

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE MERVEILLE DU CHANCELIER »

Siège ABIDJAN YOPOUGON GBAYATE, Lot 2350, Ilot
50

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE MERVEILLE DU
CHANCELIER »

Objet: ACHAT VENTE DE BOISSONS; VENTES DE
PRODUITS ALIMENTAIRES; COMMERCE GENERAL;
TRANSFERT D'ARGENT; DEPOT DE GAZ ; PRESTATIONS
DIVERSES.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'
ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS
MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES
SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS
AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU
PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION
GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE
PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU
DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE
OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON GBAYATE, Lot 2350, Ilot
50

Dirigeant(s) M KOUAME ABOUA YANNICK WILFRIED
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02925 du 27/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17044/GTCA/RC/2024 du 27/03/2024

